

Observations de Mme XXX (professeur agrégé stagiaire) à propos de la grille remplie par Mme YYY suite à sa visite dans le cours du 26/03/05.

*Documents à annexer à la grille d'observation d'une séquence pédagogique n°2 du 26/03/05.*

Les observations suivantes ont été principalement motivées par trois questions, restées sans réponse, après la visite concernée :

1. Comment la stagiaire a-t-elle pu passer, de la part de la même formatrice d'un rapport de visite élogieux à un rapport de visite catastrophique, en l'espace de quelques mois – tandis que sur la même période **tous** les rapports des autres formateurs sont très positifs ?
2. Comment un rapport aussi « catastrophique » n'a-t-il pas immédiatement déclenché l'organisation d'une contre-visite d'un autre formateur (comme le stipule les documents de l'IUFM) ?
3. Comment un rapport aussi « catastrophique » a-t-il pu être diffusé sans donner à la stagiaire la possibilité, prévue par les documents IUFM, d'y joindre ses observations dans la case prévue à cet effet ?

#### Remarques sur le fond :

La plupart des « observations » faites ne sont pas étayées par des faits – il ne s'agit justement pas d'« observations », mais de jugements de valeurs.

Sur quoi Mme YYY se base-t-elle pour écrire « difficulté de prises de notes pour les élèves » ? Alors qu'à la fin du cours, elle n'a consulté aucun cahier d'élèves pour vérifier la prise de notes.

De quelles « difficultés » s'agit-il ? Combien d'élèves sont-ils concernés ?

Aucun élève n'a signalé au professeur de difficultés à prendre des notes pendant le cours alors qu'ils n'hésitent jamais à le faire – il arrive parfois que certains trouvent que le professeur va trop vite et il répète alors la phrase, ce qui semble être une situation de cours « normale ».

Certaines formules de Mme YYY dans ce rapport ne sont éclairées par aucun exemple ou fait relevé pendant le cours, ne permettant pas à la stagiaire d'envisager clairement une piste de progrès – je cite :

« Donner du sens aux savoirs présentés » ????

Selon une de mes connaissances, agrégé en économie- gestion, ancien formateur dans un IUFM, cette observation de Mme YYY n'a en aucune façon sa place dans cette grille puisqu'elle est uniquement relative aux nouvelles exigences du référentiel STG qui ne sera

Observations de Mme XXX (professeur agrégé stagiaire) à propos de la grille remplie par Mme YYY suite à sa visite dans le cours du 26/03/05.

mis en place qu'en septembre 2005 – Cette exigence n'apparaît pas dans le référentiel STT (à ma connaissance Mme YYY n'a jamais enseigné dans la filière STT – ses dernières références sont un enseignement en Terminale G4, il y a plus de 15 ans).

Comment Mme YYY peut-elle juger « que les objectifs en termes de savoirs à acquérir par les élèves n'ont pas été atteints » puisqu' aucune évaluation sommative n'a été réalisée et qu'elle n'a pas interrogé les élèves à la fin du cours ?

Comment expliquer également que le vocabulaire, le style, le rythme et le ton soient le seul et unique point mentionné comme positif mais que dans les progrès à réaliser il y ait « dynamiser le cours » ???

Des points mentionnés comme « progrès à réaliser » apparaissent brutalement sans qu'aucun lien ne puisse être fait avec les observations : ainsi « améliorer la gestion de la classe » - Qu'attend-on exactement d'un professeur débutant face à une classe de 1<sup>ère</sup> AAC, qui arrivée en fin de semaine (le cours a eu lieu un samedi matin) et à une semaine des congés se trouve dans un état de fatigue et d'énerverment assez important ?

#### **Remarques sur les conclusions de cette grille d'observation :**

La rubrique « progrès réalisés » a été barrée d'un trait par Mme YYY et pour cause puisque, si cette grille est extrêmement négative, la première (du 8/11/04) était dithyrambique ....

Je cite :

*« le professeur fait preuve d'une réelle empathie et crée un climat de travail et de confiance (...) des moments forts de complicité intellectuelle entre le professeur et ses élèves ponctuent cette séquence de cours ... »*

Comment écrire cela sur une grille, puis mettre l'inverse sur une deuxième grille quelques mois plus tard, sans la moindre perspective ou interrogation ???

Comment n'écrire que des remarques négatives alors que Mme YYY a expliqué aux stagiaires IUFM en début d'année « qu'un bon pédagogue » se devait d'être « bienveillant », de ne jamais être totalement négatif et de toujours commencer par des remarques positives – que rien n'était jamais totalement négatif et que cela relevait de la malveillance (sic) que d'être dans un réquisitoire « à charge » vis-à-vis d'un élève ....

Comment se fait-il que Mme YYY qui est censée, non seulement être formatrice mais aussi tutrice de suivi, c'est à dire suivre la stagiaire tout au long de l'année, ait attendue fin mars pour faire un rapport extrêmement négatif, sans avoir préalablement informé la stagiaire de la moindre dérive ?

Ce suivi individualisé était rendu d'autant plus facile pour Mme YYY que la stagiaire était affectée en stage de responsabilité dans le même établissement.

Observations de Mme XXX (professeur agrégé stagiaire) à propos de la grille remplie par Mme YYY suite à sa visite dans le cours du 26/03/05.

Or, fin décembre, aucun bilan intermédiaire n'a été effectué par le tuteur de suivi auprès de la stagiaire, aucun signal négatif n'a été émis auprès de la stagiaire ...

Lors de l'entretien qui a suivi le cours, Mme YYY a proposé à la stagiaire de lui remettre pour le 25/04/05, la préparation d'un nouveau cours (fiche pédagogique) afin d'avoir d'autres éléments de réflexion, avant l'écriture de son rapport – or, le jour où la stagiaire allait remettre ces documents à Mme YYY, elle a découvert la copie du rapport déjà glissée dans son casier ....

Du reste, Mme YYY n'a plus donné aucune nouvelle à la stagiaire depuis l'entretien (fin mars) qui a suivi la visite jusqu'à la date de soutenance de son mémoire, le 3 mai 2005. Elle ne s'est aucunement intéressée, auprès de la stagiaire, à la visite de titularisation de l'IA-IPR qui a été annoncée le jour où la copie du rapport très négatif était trouvée par la stagiaire dans son casier – ni au résultat de cette visite.

Avant et après la visite de la stagiaire (et jusqu'à ce jour), Mme YYY n'a pris aucun contact avec M. T., conseiller pédagogique de la stagiaire, pour discuter de la formation et de l'évaluation de celle-ci.

M. T. enseigne également dans le même établissement que Mme YYY.

<b>Mise en perspective de la grille d'observation de Mme YYY par rapport à celle des autres acteurs du système</b>
--

Tandis que la visite de Mme YYY a eu lieu le 26 mars 2005, le 4 avril 2005, M. T., conseiller pédagogique de la stagiaire, faisait sa dernière visite d'observation et émettait le rapport final ci-joint et dont la conclusion est,

**« Mme XXX sera dans sa carrière un enseignant efficace et bon pédagogue »**

Cette conclusion rejoint celle de Mme B., conseiller pédagogique du stage de pratique accompagnée :

**« je crois (...) Mme XXX dans des dispositions très favorables pour la pratique de ce nouveau métier. C'est déjà un professeur de grande qualité. »**

Ces rapports rejoignent également l'évaluation du Proviseur du Lycée .... sur le stage en responsabilité :

**« Mme XXX sait motiver ses élèves et assure un suivi régulier de leur travail. Elle a à cœur de les faire progresser. Ses débuts dans le métier sont très encourageants. »**

Sans oublier que l'ensemble de ces conclusions rejoint la 1<sup>ère</sup> évaluation de Mme YYY elle-même :

**« le professeur fait preuve d'une réelle empathie et crée un climat de travail et de confiance (...) des moments forts de complicité intellectuelle entre le professeur et ses élèves ponctuent cette séquence de cours ... »**

Observations de Mme XXX (professeur agrégé stagiaire) à propos de la grille remplie par Mme YYY suite à sa visite dans le cours du 26/03/05.

En conclusion, aucun professeur, même le plus expérimenté, n'est à l'abri d'un cours « qui se passe mal », mais quant on a la responsabilité d'évaluer des professeurs débutants, ne doit-on pas prendre du recul et de la réflexion avant d'écrire un rapport qui peut peser sur l'avenir de cet enseignant – d'autant plus, quand ce rapport est complètement à contre-courant de son propre rapport initial et de ceux de l'ensemble des autres acteurs du système ???

Comment interpréter cette phrase prononcée par Mme YYY : «*pour la procédure de titularisation des agrégés externes, il n'y a pas que l'inspection qui compte, il y a aussi le dossier de l'IUFM* » – quant on réalise qu'elle avait déjà en tête de faire un rapport uniquement « à charge » ?